# Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

| **Présents :** | | **Absents :** | |
|---|---|---|---|
| Benoit Champagne | Parent | Marie-Louise Fortier | Parent |
| Stéphane Beauchesne | Parent | | |
| Louise Lapierre | Parent | | |
| Catherine Boire | Parent | | |
| Benoit Martineau | Parent | | |
| Isabelle Boisvert | Parent – Retard 19 h 04 | | |
| Valérie Pouyanne | Parent | | |
| Caroline Dubois | Soutien | | |
| Valéry Aubin-Morel | Professionnel | | |
| Caroline Leclerc | Enseignante | | |
| Julie Couture | Enseignante | | |
| Vicky Perron | Enseignante – retard 18 h 50 | | |
| David Hinse | Enseignant | | |
| Sabrina Duranleau | Enseignante | | |
| Patrick Martineau | Communauté | | |
| Marie-Josée Grimard | Secrétaire | | |
| Martin Riendeau | Directeur | | |
| Marie-Jeanne Adam | Représentante des élèves | | |
| Ophélie Vigneault | Représentante des élèves | | |

1. **Ouverture de la réunion**

   Monsieur Benoit Champagne ouvre la séance à 18 h 34. Il rappelle qu'il est important d'accepter ou de refuser l'invitation aux réunions placée à votre agenda. Ceci nous permet de faire les suivis avec les substituts à l'avance en cas d'absence connue.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   Monsieur Benoit Champagne nous présente l'ordre du jour.
   Il est proposé par madame Julie Couture, appuyé par madame Louise Lapierre,
   QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

   ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

# Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

**3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2023**

Monsieur Benoit Champagne expose le procès-verbal du 11 janvier dernier.

Point 1 : ajouter la démission de Mélanie Benoit.

Il est proposé par madame Valéry Aubin Morel, appuyé par mademoiselle Ophélie Vigneault,
QUE le procès-verbal soit adopté avec l'ajout.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Suivi au procès-verbal du 11 janvier 2023**

Aucun

**5. Formation conseil d'établissement**

Monsieur Martin Riendeau nous explique la fiche 7, qui porte sur le code de conduite. Le conseil joue un rôle important dans ce dossier, puisqu'il doit effectuer l'acceptation ou le refus des modifications proposées annuellement au code de conduite. Le processus pour le code de conduite 2023-2024 débutera à la mi-mars.

**6. Projet éducatif 2019-2022 – Bilan des actions - Information**

Monsieur Martin Riendeau nous mentionne que le projet éducatif est divisé par objectifs et sous-objectifs. Le premier plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a été instauré en 2018 par le ministère de l'Éducation. Un tableau Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles permet de faire le suivi des actions prises en fonction des objectifs.

Madame Caroline Leclerc mentionne que la science devrait apparaître dans les actions pour l'objectif 1.1.1 - Augmenter le taux de diplomation et de qualification.

**7. Projet éducatif 2023-2027 – Échéancier - Adoption**

Monsieur Martin Riendeau présente l'échéancier pour l'élaboration du prochain projet éducatif de l'école. Il précise que la direction est impliquée dans les discussions du plan d'engagement vers la réussite (PVER), sur lequel doit être basé le projet éducatif de l'école, et qu'il est ainsi possible de commencer le travail sur le projet éducatif sans avoir la version finale du prochain PVER. L'échéancier proposé permettra de commencer l'année scolaire

2023-2024 avec le nouveau projet éducatif, plutôt que de le changer en plein milieu de l'année scolaire. Un comité sera formé et sera minimalement composé de 3 directions, de 3 enseignants, 2 membres du personnel de soutien, 1 professionnel, d'élèves et de parents. La formation idéale comporterait 12 à 15 personnes et un maximum de 20 personnes. Les rencontres se feront en fin d'après-midi après l'école.

Il est proposé par madame Catherine Boire, et appuyé par madame Sabrina Duranleau, et résolu :

QUE l'échéancier du projet éducatif 2023-2027 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Offre concentrations et options 2023-2024 - Approbation**

Monsieur Martin Riendeau nous fait la présentation des concentrations et des options proposées pour la prochaine année scolaire. La particularité cette année est que l'offre s'applique de la 3e à la 5e secondaire. Il n'y a pas de changement d'options pour le cheminement particulier. Il est mentionné qu'il y a quelques coquilles dans le document. Il nous mentionne que nous devons effectuer aux 4 ans une demande de renouvellement pour les sports fédérés donnés dans notre école. Les sports fédérés ont des exigences d'encadrement sportif et d'athlètes supérieurs, incluant les qualifications des entraîneurs. Une entente de partenariat est proposée par Carignan Dressage, pour offrir l'équitation dans le cadre du Sports-Études en plus de la concentration en place avec notre partenaire depuis plusieurs années : l'Écurie des Diligences. Une demande a été également présentée à la direction pour de la nage artistique, qui serait offerte en concentration dès septembre prochain.

Madame Julie Couture mentionne que l'étude dirigée est souvent utilisée actuellement pour les élèves en concentration équitation et ça l'inquiète de savoir que nous aurons une offre de Sport-Études en équitation. Monsieur Martin Riendeau précise que ce ne sera pas la même chose. Les mandataires pour le Sports-Études doivent respecter un protocole d'entente signé et les exigences doivent être respectées.

**Procès-verbal**

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

1. Ajout d'un programme Sport-Études équestre

Il est proposé par madame Valérie Pouyanne, appuyé par mademoiselle Marie-Jeanne Adam,

QUE l'ajout d'un programme Sport-Études équestre soit offert pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Ajout d'une concentration nage artistique

Il est proposé par madame Caroline Dubois, appuyé par madame Isabelle Boisvert,

QUE l'ajout d'une concentration nage artistique soit offert pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Offre des options et des concentrations

Il est proposé par madame Caroline Dubois, appuyé par madame Louise Lapierre,

QUE l'offre d'options et de concentrations soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNAMITÉ

Monsieur Martin Riendeau nous informe qu'il y a des problématiques avec les concentrations ski alpin (SAC) et planche à neige (PLA), au niveau de l'encadrement hors saison. Un dépôt de projet a été fait par des gens à l'interne, toutefois il ne peut pas nous être présenté tout de suite. Madame Sabrina Duranleau précise qu'elle voit cette année une amélioration de la communication entre la montagne et l'école avec l'ajout d'enseignants responsables pour ces élèves.

Monsieur Benoît Martineau demande si nous pouvons ajouter d'autres concentrations, par exemple l'escalade. Monsieur Martin Riendeau précise que nous ne pouvons pas actuellement, car les demandes doivent être faites en début d'année scolaire pour l'année scolaire suivante.

Madame Catherine Boire demande si nous avons pensé à augmenter les frais considérant le 200 $ fourni par le Gouvernement. Monsieur Martin Riendeau précise que oui.

Madame Valérie Pouyanne demande si nous devons maintenir le prérequis de posséder un vélo de montagne ou hybride dans la concentration Santé globale. Elle trouve que c'est une demande coûteuse compte tenu de l'utilisation qui en est faite réellement.

Monsieur David Hinse croit que le remboursement pouvant aller jusqu'à 200 $ pour les frais de concentration pourrait inciter les parents à inscrire leur enfant dans l'une d'elles.

Madame Sabrina Duranleau précise que les enseignants ont eu beaucoup de discussions sur le temps d'apprentissage. Elle pense que nous allons devoir nous questionner sur les sorties extérieures qui empiètent sur ce dernier. Elle ne comprend pas le besoin de faire autant de sorties, considérant que du temps d'apprentissage est déjà coupé pour permettre les périodes normales de concentration. Monsieur David Hinse mentionne qu'il entend effectivement beaucoup de commentaires de ses collègues en lien avec la perte de temps d'apprentissage dû aux sorties.

Monsieur Benoît Champagne précise que nous pourrions parler du sujet encore longtemps, mais que nous devons continuer avec les autres points.

**9. Budget 2022-2023 – Bilan à ce jour, mesures protégées - Adoption**

Monsieur Martin Riendeau nous présente le bilan des finances tout en nous informant que la mise à jour du fonds 5 n'est toujours pas ventilée. Il spécifie que le budget du fonds 2 est toujours insuffisant pour les besoins réels d'une grande école comme La Ruche et qu'il est ainsi toujours déficitaire.

Monsieur Stéphane Beauchesne demande si c'est acceptable au centre administratif que ce budget soit toujours déficitaire. Monsieur Martin Riendeau précise que tant que le bilan global de l'école n'est pas déficitaire, ce n'est pas problématique.

**10. Violence et intimidation 2022-2023 - Plan des actions - Adoption**

Monsieur Martin Riendeau nous informe que le comité a travaillé fort pour adapter le plan des actions. Il nous rappelle le mandat du comité et nous présente les priorités. Les jeunes ne sont pas portés à mentionner les incidents. Nous gardons des traces de toutes les interventions effectuées.

Monsieur Benoit Champagne demande si la procédure à suivre est indiquée quelque part pour la transmission de l'information lorsque leur enfant vit de l'intimidation. Il aimerait également savoir vers qui le parent peut se tourner lors d'une telle situation.

Monsieur Martin Riendeau indique que ce n'est pas encore le cas et que ce sera ajouté bientôt. Il précise que nous avons moins de suivi pour les victimes et les témoins que pour les auteurs. Il y aura mise en place d'une adresse courriel pour faire les dénonciations de façon confidentielle. Il informe que parfois les parents se tournent vers les directions, parfois ce sont vers les enseignants.

Normalement l'adoption du plan d'action pour la violence et l'intimidation se fait en début d'année. Il a été décidé d'attendre les résultats des sondages. Les élèves n'ont pas pu être consultés dû à une rencontre avec la directrice générale en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PVER).

Madame Louise Lapierre demande si c'est réaliste de vouloir diminuer à 6%, soit 2 % de moins qu'actuellement. Monsieur Martin Riendeau précise que c'est ce que l'on espère.

Madame Sabrina Duranleau nous informe qu'il y a une coquille dans le document : le nom de famille de Stéphanie, la surveillante, est manquant.

Il est proposé par madame Valéry Aubin Morel, appuyé par madame Sabrina Duranleau, et résolu :
QUE le plan des actions pour la violence et l'intimidation 2022-2023 soit adopté avec l'ajout du nom de famille de la surveillante Stéphanie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11. Cueillette des besoins – Améliorations locatives - Consultations**

Monsieur Martin Riendeau nous informe que certaines demandes d'améliorations locatives datent d'aussi loin que 2009. Nous ne pouvons pas toutes les voir puisqu'il y a eu une modification de logiciel utilisé. Celles en lien avec la sécurité seront reconduites. Il a été porté à son attention que des lumières de sécurité à la piscine ne fonctionnent pas toutes. Il y a neuf ajouts de demandes et elles seront traitées selon les priorités établies par le service des Ressources matérielles.

Madame Valérie Pouyanne s'interroge sur la répétition des demandes. Monsieur Martin Riendeau mentionne qu'il y a effectivement des demandes qui se répètent d'année en année, mais qu'il comprend que certaines écoles ont des urgences plus grandes que les nôtres.

Madame Catherine Boire demande si le formulaire de cueillette des besoins est envoyé à l'ensemble du personnel. Monsieur Martin Riendeau précise que oui.

Madame Vicky Perron demande s'il est encore possible de faire des ajouts. Monsieur Martin Riendeau spécifie qu'elles doivent lui être envoyées. Madame Caroline Leclerc demande si nous devons toujours jouer la carte de la sécurité pour qu'une demande ait un impact. Monsieur Martin Riendeau répond qu'il souhaite que toute demande soit déposée et envoyée aux ressources matérielles qui analysent les demandent en fonction de leur grille de priorisation.

**12. Plan des effectifs 2023-2024 - Consultations**

Monsieur Martin Riendeau précise que c'est un sujet qui doit être présenté chaque année. Les demandes suivantes seront faites au centre administratif :

- Technicien en travaux pratiques (TTP) : ajout d'un poste pour la portion technologique
- Surveillance d'élève : que deux salaires soient dans le budget centralisé CSS, ainsi que l'ajout de deux personnes. Donc passer de 12 à 14 surveillants
- Encadrement disciplinaire : que les deux salaires soient dans le budget centralisé CSS
- Agent administratif classe I : création d'un nouveau poste pour donner un coup de main à la technicienne en administration
- Professionnels : présence à l'école à temps plein espérée (dans la mesure du possible)

**13. Sorties éducatives - Approbation**

Monsieur Martin Riendeau présente les sorties éducatives et explique à quel endroit le budget est pris pour certaines sorties culturelles.
Il est proposé par madame Vicky Perron, appuyé par monsieur Benoit Martineau,
QUE les sorties éducatives soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal**

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

**14. Activités de financement - Approbation**

Mademoiselle Ophélie Vigneault nous présente l'activité de financement de vente de sacs de friandises à la Saint-Valentin pour financer le bal. Le but est de pouvoir permettre à tous les élèves finissants d'aller au bal de fin d'année qui se tiendra le 21 juin. L'activité a pour but d'amasser des fonds qui serviront à réduire le prix pour chaque élève. Ils ne souhaitent pas cibler seulement certains d'entre eux, question d'équitabilité.
Il est proposé par mademoiselle Ophélie Vigneault, appuyé par madame Caroline Leclerc, QUE l'activité de financement soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. Représentantes des élèves**

Mesdemoiselles Ophélie Vigneault et Marie-Jeanne Adam nous informent sur les différentes activités étudiantes qui se sont déroulées dernièrement.

- L'initiative des petites collations a redémarré.
- Les troupes Carnidanse et CarniGroove ont fait une représentation sur l'heure du dîner.
- La première édition du Salon du livre avec 17 kiosques, incluant celui de l'auteure Véronique Drouin
- La vente des albums des finissants, ainsi que le début de l'organisation du bal
- La mise en place des départs tardifs en autobus pour les activités parascolaires
- La mise en place du snowskate devant l'école avec l'aide de plusieurs élèves
- La première rencontre du comité pour le Bal du printemps qui s'adressera aux élèves du 1er cycle
- L'instauration d'une journée thématique mensuelle

Voici les activités à venir :

- Les Journées de la persévérance scolaire, accompagnées de plusieurs activités
- La foire d'information, ainsi que la période d'inscription pour les nouvelles activités parascolaires

Madame Louise Lapierre demande des nouvelles pour le lancement de leur projet de produits d'hygiène féminine. Mademoiselle Ophélie Vigneault nous informe que la date prévue de lancement est le 8 mars prochain.

**16. Représentants des membres du personnel**

Madame Sabrina Duranleau spécifie que nous préparons les portes ouvertes de ce vendredi 3 février, ainsi que la fin d'étape.

**17. Représentants parents**

Monsieur Benoit Champagne précise que le comité EHDAA aura lieu le 13 février et non le 6 février comme mentionné au dernier conseil d'établissement. Au niveau du comité de parents, ils ont eu la visite du directeur général du comité. Il nous informe que plusieurs sous-comités sont formés, entre autres pour les frais chargés pour la surveillance du dîner et les communications. La prochaine rencontre du comité aura lieu le 22 février à Windsor. Il est également possible d'être à distance, l'option hybride a été choisie.

Madame Catherine Boire nous mentionne qu'elle est heureuse de la mise en place du transport parascolaire. Monsieur Martin Riendeau nous informe que ça fonctionne sur le principe de la réservation. Les parents sont heureux d'avoir moins de déplacements à effectuer dans une soirée pour aller chercher les enfants.

Madame Sabrina Duranleau précise que ça ouvre une opportunité pour l'aide aux devoirs également. Des élèves y vont maintenant pour de l'aide.

**18. Représentants de la communauté**

Monsieur Patrick Martineau nous informe que les activités habituelles continuent et que ce sont les mêmes jeunes qui y participent. Ils ont amassé un don de 850 $ grâce à leur participation avec Nez Rouge. Madame Caroline Dubois demande s'ils font des campagnes de financement. Il spécifie qu'il y en a une qui s'en vient, en théorie. En été, ils font une vente de hot dogs. Les activités de financement sont aussi variées que ce que leur imagination permet.

**Procès-verbal**

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

**19. Points de la direction**

- Fin d'étape arrive à grands pas
- Portes ouvertes ce vendredi, une tournée du primaire a été effectuée pour leur expliquer les choix. Ils ont été informés qu'ils auront une invitation à venir passer une demi-journée avec nous pour voir comment ça se passe au secondaire.
- L'inscription ainsi que les choix de cours se feront en ligne cette année
- Le départ pour les voyages au Pérou et en Italie se fera en février. La situation au Pérou est en analyse constante afin de s'assurer que les élèves ne se retrouvent pas dans une situation d'insécurité. Ils ne seront pas dans les zones à risque.
- Le salon de la concomitance aura lieu le 7 février en soirée. Monsieur Benoit Champagne demande si des jeunes qui font se parcours seront présents pour rassurer les parents. Monsieur Martien Riendeau croit que oui.
- Journée de la persévérance – nous sommes à la recherche de jeunes pour témoigner à la télé.
- Nous avons perdu un adjoint qui est rendu au centre administratif à titre de conseiller pédagogique. Nous avons actuellement Daniel Champagne, direction retraitée, qui le remplace jusqu'au 20 février. Un poste d'adjoint est actuellement ouvert.

**20. Questions du public**

Aucune

**21. Correspondance**

Aucune

**22. Date de la prochaine rencontre – Mercredi, le 8 mars 2023 – 18 h 30 - Bibliothèque**

**Procès-verbal**

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 1er février 2023

**23. Levée de la réunion**

Il est proposé par madame Catherine Boire et appuyé par mademoiselle Marie-Jeanne Adam que la réunion soit levée à 21 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur